



**ACADÉMIE  
DE LILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## NOTE À L'ATTENTION DES CANDIDATS AU CAP

### ÉPREUVE DU CHEF D'OEUVRE (Contrôle Ponctuel)

#### **ÉPREUVE ORALE (10 MINUTES)**

- **Modalité d'évaluation :**

Les candidats sont intégralement évalués lors de l'oral de présentation du chef d'œuvre. L'évaluation consiste en une présentation orale de la réalisation du chef d'œuvre par le candidat d'un entretien en présence de **deux examinateurs**.

**La durée globale de l'épreuve est de 10 minutes** avec une répartition indicative de 5 minutes de présentation et 5 minutes de questions.

- **Déroulement :**

Le candidat peut prendre appui sur un support de cinq pages maximum qu'il apporte et peut utiliser librement lors de l'oral. Le support, en lui-même, n'est pas évalué et sa consultation ne peut être exigée par la commission. Ce support ne doit pas nécessiter l'utilisation de technologie ou matériels particuliers sauf pour les candidats en situation de handicap.

- Le candidat présente son diplôme et sa spécialité
- Il explique la démarche de réalisation de son chef d'œuvre et sa contribution au projet si celui-ci est collectif.
- Il expose les difficultés et les aspects positifs de sa démarche et de son projet.
- Avis du candidat sur la production réalisée
- Les améliorations possibles ou les perspectives de développement de son projet.

#### **Textes officiels :**

[https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo47/MENE1922494D.htm?cid\\_bo=147395](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo47/MENE1922494D.htm?cid_bo=147395)

[https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo4/MENE1934264A.htm?cid\\_bo=148428](https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo4/MENE1934264A.htm?cid_bo=148428)

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo8/MENE2002480C.htm>